

Etude du devenir des barrages hydroélectriques de Vezins et la Roche Qui Boit sur la Sélune - Septembre 2002



Bureau d'études : SEPIA Conseils

Coût : 85 000 euros TTC

Durée : 8 mois

Auteurs du document : SEPIA CONSEILS

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Etudes, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, FAUNE

Date : 2009-06-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-83831

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/doc_SAGE03005-1251129414.pdf

Commune : BARENTON (50029), BELLEFONTAINE (50043), BUAIS-LES-MONTS (50090), CÉAUX (50108), CHASSEQUEY (50125), COURTILS (50146), CROLLON (50155), DUCEY-LES CHÉRIS (50168), GER (50200), GRANDPARIGNY (50391), HAMELIN (50229), HUISNES-SUR-MER (50253), ISIGNY-LE-BUAT (50256), JUILLEY (50259), JUVIGNY-LE-TERTRE (50260), LA BAZOGE (50037), LA CHAPELLE-URÉE (50124), LA CROIX-AVRANCHIN (50154), LAPENTY (50263), LE MESNILLARD (50315), LE MESNIL-OZENNE (50317), LE MESNIL-RAINFRAY (50318), LE NEUFBOURG (50371), LE TEILLEUL (50591), LE VAL-SAINT-PÈRE (50616), LES LOGES-MARCHIS (50274), MARCILLY (50290), MONTJOIE-SAINT-MARTIN (50347), MORTAIN-BOCAGE (50359), MOULINES (50362), POILLEY (50407), PONTAUBAULT (50408), PONTORSON (50410), PRÉCEY (50413), REFFUVEILLE (50428), ROMAGNY FONTENAY (50436), SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE (50448), SAINT-BARTHÉLEMY (50450), SAINT-BRICE-DE-LANDELLES (50452), SAINT-CLÉMENT-RANCOUDRAY (50456), SAINT-CYR-DU-BAILLEUL (50462), SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY (50474), SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT (50484), SAINT-JAMES (50487), SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE (50500), SAINT-LOUP (50505), SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (50516), SAINT-OVIN (50531), SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME (50543), SAINT-SENIER-DE-BEUVRON (50553), SAVIGNY-LE-VIEUX (50570), SERVON (50574), TANIS (50589), VERGONCEY (50627), FOUGEROLLES-DU-PLESSIS (53100), LA DORÉE (53093), LANDIVY (53125), LARCHAMP (53126), MONTAUDIN (53154), PONTMAIN (53181), SAINT-BERTHEVIN-LA-TANNIÈRE (53202), SAINT-ELLIER-DU-MAINE (53213), SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE (53238), LA BAZOUGE-DU-DÉSERT (35018), LAIGNELET (35138), LANDÉAN (35142), LE CHÂTELLIER (35071), LE FERRÉ (35111), LE LOROUX (35157), LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT (35162), MELLÉ (35174), MONTHAULT (35190), PARIGNÉ (35215), POILLEY (35230), SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBault (35271), VILLAMÉE (35357)

Département : MANCHE (50), MAYENNE (53), ILLE-ET-VILAINE (35)

Région : BASSE-NORMANDIE (25), PAYS-DE-LA-LOIRE (52), BRETAGNE (53)

Masse d'eau : la Sélune de sa source au confluent de l'Airon (exclu) (HR346) , L'Airon de sa source au confluent de la Sélune (exclu) (HR347), le lair de sa source au confluent de la Sélune (exclu) (HR349) , le Beuvron de sa

source au confluent de la Sélune (exclu) (HR350), la Sélune du pied du barrage de La Roche Qui Boit à l'embouchure (HR351), L'Oir de sa source au confluent de la Sélune (exclu) (HR352) , Couesnon (GG016), Mayenne (GG018), Socle du bassin versant de la Sélune (HG504) , Socle du bassin versant de la Sée (HG505) , Barrage de Vezins (HL40)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/etude-du-devenir-des-barrages-hydroelectriques-de-vezins-et-la-roche-qui-boit-sur-la-selune-septembr0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

